



From cop22 with l'ONEE

NEWSLETTER QUOTIDIENNE

10 NOVEMBRE 2016

La 22 by ONEE est une newsletter de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable du Maroc, éditée à l'occasion de la COP22.



Intégration des EnR dans les réseaux électriques, thème du side event de l'ONEE en zone verte

La transition vers un nouveau système électrique à dominante renouvelable, soulève de nouveaux enjeux d'intégration, tant sur les plans technique et économique que réglementaire. A ce titre, l'ONEE a tenu, ce 10 novembre 2016, un side event à la zone verte, sous le thème « **Intégration des EnR dans les réseaux électriques à travers le monde** ». Marqué par la présence d'acteurs nationaux et internationaux dans le secteur de l'énergie et des réseaux électriques, ce cercle d'échange a permis un partage intéressant de retours d'expériences de systèmes nationaux ayant intégré massivement les EnR, notamment la France, l'Espagne et l'Italie. Les contraintes d'intégration aux réseaux électriques ont constitué un des axes traités lors de cette rencontre « **Au Maroc, l'intégration des EnR au réseau électrique est progressive, car tenant compte de plusieurs facteurs dont l'évolution de la demande** », a déclaré M. Brahim Oumounah, Directeur Planification et Stratégie, ONEE. Certaines mesures partagées représentent un intérêt pour le cas du Maroc, notamment la mise en place d'un **code réseau** de transport électrique.



« *Au Maroc, l'intégration des EnR au réseau électrique est progressive, car tenant compte de plusieurs facteurs dont l'évolution de la demande.* M. Brahim Oumounah, Directeur Planification et Stratégie, ONEE. »

Climat : l'Australie ratifie l'accord de Paris contre le réchauffement climatique

Ce jeudi 10 novembre, l'Australie, un des grands pays émetteurs de gaz à effet de serre, a ratifié l'accord de Paris signé d'ores et déjà par 195 pays. « *Cet entérinement confirme l'objectif ambitieux et responsable de notre pays, qui est de réduire en 2030 nos émissions de 26 à 28% en dessous de leur niveau en 2005* », a déclaré, dans un communiqué, le premier ministre Malcolm Turnbull. L'engagement de l'Australie a été salué par plusieurs ONG de défense de l'environnement, demandant toutefois une traduction par les actes. « *La première mesure de l'Australie pour tenir ses engagements est d'interdire les nouvelles mines de charbon* », a déclaré Shani Tager, de Greenpeace.



Conférence sur la préservation des océans : The Sea Cleaners présente son projet innovant de collecte en masse des déchets océaniques

La matinée du 10 novembre, se tenait, en zone verte de la COP22, une conférence sur la problématique des déchets plastiques déversés, chaque année, en mer (entre 8 et 10 millions de tonnes). Yvan Bournon, circum-navigateur et Patrick Fabre, océanoplastic coordinateur, ont présenté, dans le cadre de leur association The Sea Cleaners, le MANTA, premier navire hauturier capable de collecter en masse les déchets océaniques. Conçu sur la base d'un système de collecte unique, ce navire est doté d'une technologie bio-mimétique ; inspiré des fanons de baleine filtrant l'eau nourricière du cétacé et dispose d'un système de propulsion hybride permettant de réduire à zéro son empreinte carbone.



Solutions d'adaptation dans le domaine de l'Eau : Réflexion sur des méthodes d'évaluation adéquates

Le Partenariat Français pour l'Eau a tenu, aujourd'hui en zone verte, une conférence sur l'évaluation des solutions d'adaptation dans le domaine de l'eau. Cet événement a permis, entre autres, d'entamer une réflexion sur la construction d'une méthode d'évaluation plus intégrée, tenant compte des spécificités des contextes locaux et de la complexité des systèmes. Durant ce panel, les intervenants ont évoqué des méthodes d'évaluation reconnues et des réalités pratiques inspirantes, mettant en exergue les limites et intérêts de différents critères. Cela a conduit non seulement à s'interroger sur les notions d'adaptation mais aussi sur celles de mal adaptation.



ENERGIES RENOUVELABLES

Le Maroc optimise ses atouts

Dans un contexte où les investissements dans les énergies renouvelables (EnR.) croissent à l'échelle mondiale, le potentiel de l'Afrique est particulièrement important en matière d'atouts dans ce secteur. Le Maroc, territoire riche en gisements d'origine renouvelable, essentiellement solaire et éolienne, se fixe l'objectif de porter à **52%** la part d'EnR **dans le mix électrique national à l'horizon 2030, dont 20 % solaire et 20 % éolien.**

Pour se donner les moyens de son ambition, le Maroc a adopté dès **2009 le Plan Solaire Marocain** et en **2010, le Programme Marocain Intégré d'Energie Eolienne**, permettant chacun de porter la puissance installée à 2 GW à l'horizon 2020.

Sur le plan juridique, un nouveau dispositif libéralisant la production d'électricité d'origine renouvelable a été adopté. **La Loi 13-09** ouvre aux producteurs d'électricité de source renouvelable, **la possibilité de raccordement aux réseaux électriques haute, moyenne et basse tension**. Une avancée majeure qui tend à **accélérer le développement de l'énergie verte**. Une nouvelle configuration institutionnelle vient d'être adoptée. Elle permettra de plus fortes synergies entre l'ONEE et Masen.

Dominance de l'Energie Solaire d'ici 2030

Grâce aux récentes avancées techniques et technologiques, l'énergie solaire possède la plus forte marge de progression dans les années à venir.

- **NOOR 1**, 1^{ère} centrale solaire de 160 MW, développée par Masen, a été mise en service en février 2016.

Les mises en service des autres composantes du programme sont prévues sur la période 2017-2020.

- **Centrales Solaires Photovoltaïques en bout de ligne**, développées par l'ONEE avec une capacité installée de 400 MW.